



produits. Le Canada tente toutefois de créer des débouchés intéressants dans plusieurs pays du Commonwealth, qui demeure pour le Canada un véhicule important d'aide aux pays en voie de développement.

L'aide canadienne aux pays du Commonwealth

Le programme mondial d'aide au développement du Canada a ses origines dans le Commonwealth. Après qu'un certain nombre de pays d'Asie aient abandonné leur statut de colonie à la fin des années 40, il est apparu que l'indépendance politique serait difficile à soutenir sans un développement économique et social vigoureux. En 1950, le Canada s'est joint à l'Australie, au Ceylan, à la Grande-Bretagne, à l'Inde, à la Nouvelle-Zélande et au Pakistan pour établir le plan de Colombo qui, jusqu'en 1958, fut le seul programme bilatéral canadien d'aide au développement.

Les liens que le Canada entretient avec le Commonwealth ont également influé sur la forme et l'orientation de son programme d'aide au développement. Tandis que les pays du Commonwealth de la région des Antilles et de l'Afrique accédaient à l'indépendance à la fin des années 50 et au début des années 60, le Canada jouait un rôle croissant au chapitre de la collaboration pour le développement. Aujourd'hui, l'aide canadienne au développement est concentrée dans 30 pays dits « pays de concentration », envers lesquels le Canada a pris des engagements à long terme mettant à contribution tous les mécanismes d'aide.

En 1985, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a offert de l'aide à 44 des 49 pays du Commonwealth. L'aide bilatérale globale aux pays du Commonwealth représente près de 20 pour cent du budget total du Programme canadien d'aide au développement.

En 1986-1987, le Canada a fourni 16,7 millions de dollars au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), venant ainsi au premier rang des donateurs du Fonds. C'est un Canadien qui est directeur général du Fonds, lequel repose sur le principe de l'aide réciproque et continue de jouer un rôle de pionnier en encourageant la coopération technique entre les pays en voie de développement. Tous les membres fournissent une contribution finan-

cière à son budget. Important facteur de coopération Sud/Sud, le Fonds recrute 60 pour cent de ses spécialistes dans les pays en voie de développement du Commonwealth. La formation par les soins du Fonds est organisée presque exclusivement dans d'autres pays en développement du Commonwealth. Le Fonds a amplement démontré qu'il pouvait répondre rapidement, et avec de faibles frais généraux administratifs, aux demandes d'assistance technique à petite échelle émanant des pays membres.

Déclaration des principes du Commonwealth faite par les chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à Singapour en 1971

« Le Commonwealth des Nations est une association d'États indépendants et souverains, maîtres de leur politique, qui ont choisi de se consulter et de collaborer pour le bien de leurs populations et pour la concorde internationale et la paix dans le monde.

Les États membres du Commonwealth, répartis dans six continents et sur cinq océans, réunissent des peuples de races, de langues et de religions diverses, et illustrent toutes les phases du développement économique, depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux grandes nations industrielles. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions.

L'appartenance au Commonwealth n'empêche pas les gouvernements des États membres d'être non alignés ou d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance. Malgré cette diversité, tous les États membres du Commonwealth partagent certains principes, et c'est en soutenant ces principes que le Commonwealth peut continuer à œuvrer dans l'intérêt de l'humanité au sein de la communauté internationale.

Nous croyons que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité; nous appuyons par conséquent l'Organisation des Nations Unies et nous cherchons à renforcer son influence stabilisatrice dans le monde et à soutenir ses efforts en vue de faire disparaître les causes de tensions entre les nations.

Nous croyons à la liberté individuelle, à l'égalité des droits entre tous les citoyens, indépendamment de leur race, de leur couleur, de leurs croyances religieuses ou de leurs opinions